



Saint-Pierre le 15 avril 2009

M. Stéphane ARTANO
Président du Conseil territorial

SAINT-PIERRE

Monsieur le Président,

Lors de la séance officielle du Conseil Territorial du 24 mars dernier, je vous ai interpellé pour connaître les dispositions que vous comptiez prendre pour assurer la desserte maritime en passagers de Langlade pour la prochaine saison estivale.

Vous m'avez alors répondu que si 50 000 euros étaient bien provisionnés au budget primitif 2009 pour financer des travaux sur le navire St-Georges, vous craigniez fort que l'addition pour le remettre en état de navigation ne se monte à nouveau à 200 000 euros comme l'an dernier. Cela sans pour autant être assuré qu'il puisse reprendre ses rotations régulières sur Langlade étant donné son état de vétusté !

Avec l'arrivée du printemps, de nombreuses personnes se questionnent sur la desserte maritime de Langlade. Certaines d'entre-elles nous ont rapporté que le navire St-Georges serait déclassé ? Aussi, pouvez-vous nous indiquer si le Conseil Territorial compte prendre des dispositions pour assurer très prochainement la desserte de Langlade ?

Nous insistons sur le « prochainement », car la solution « Aréthusa » qui avait été mise en place l'année dernière, l'avait été bien trop tardivement dans la saison.

Enfin, et dans l'attente qu'une solution maritime soit trouvée, le Conseil Territorial ne pourrait-il pas prendre en charge tout ou partie d'un service de navettes en bus entre Miquelon et Langlade afin de permettre aux usagers - et je pense plus particulièrement aux familles - de s'y rendre à un coût acceptable.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Yannick CAMBRAY
Conseiller territorial